

**PROCES-VERBAL DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE
LUNDI 14 MARS 2022 - ECOLE DE LOUBEYRAT**

	Invités présents	Excusés
Enseignants	Mmes Barthès, Bastide, Cloarec & Gaillard, M Lénat	Mmes Chatard & Denis
Municipalité	Mmes Caudrelier & Engel, M Guillot	M Blanc
IEN*		M Cheminal
Représentants de parents d'élèves	Mmes Bousset, Gombault, Herault, & Voillat, M Lacroix	Mme Baspeyrat
ATSEM & personnel municipal	Mmes Michel & Espagnol	Mmes Chambaudie & Fernandes
Communauté de communes	Mme Taillandier (référente)	
Autres invités	Mme Cariat (RASED)	Mme Rouillaud (RASED)

*IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>

Accueil et tour de table.

1 - VIE DE L'ECOLE

Bilan RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme CARIAT rappelle brièvement les missions principales ainsi que les membres qui composent le RASED (voir aussi CR conseil d'école n°1). Elle dresse un bilan des interventions du RASED à l'école de Loubeyrat depuis la rentrée de septembre 2022.

Dans le cas de difficultés persistantes malgré les aides en classe, ou d'interrogations sur la manière d'aider un élève, les enseignants de l'école peuvent contacter le RASED quand ils le jugent nécessaire dans l'année, et les membres du RASED peuvent intervenir tout au long de l'année.

Actuellement :

- Les enseignants de l'école ont pris contact avec le RASED pour 5 élèves.
- L'enseignante spécialisée de l'aide à dominante pédagogique (Mme Cariat) intervient actuellement auprès de 3 élèves et a échangé en début d'année avec une enseignante pour évoquer la situation d'un élève, un accompagnement du RASED ne s'est pas révélé être nécessaire.

- La psychologue de l'éducation nationale (Mme Rouillaud) est intervenue auprès d'un élève et une situation est en cours de prise en charge.

En début d'année, l'enseignante du RASED a travaillé avec quelques élèves de CM2 en lecture pour remobiliser la fluence de lecture.

Remerciements à la commune de Loubeyrat qui finance à hauteur de 1€/élève/an le fonctionnement du RASED (argent centralisé par Combrailles Sioule et Morge pour toutes les communes de son territoire).

Projets & sorties

- > Mathilde PARRY est intervenue auprès des élèves de l'élémentaire, dans un temps d'échanges très riches. Le poème de Mathilde, primé au concours de la RATP, est affiché dans la bibliothèque de l'école.
- > Médiathèque de Manzat : classes de PS-MS & CP-CE1
- > Ecole des sciences : 22 mars pour CE2-CM1 & CM1-CM2 - thème "Quel matériau choisir ?"
- > Médiathèque de Loubeyrat : toutes les classes
- > Gymnase de Manzat : CP-CE1 & CE2-CM1 en période 3, et CE1-CE2 & CM1-CM2 en période 4
- > Piscine : 2 classes de maternelle en période 5
- > Sorties de plein air : classe de PS-MS, tous les vendredis matins à partir du 18 mars
- > Katia Humbert gagnante du dispositif "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés" viendra à la rencontre des élèves de Loubeyrat (MS à CP) le mercredi 18 mai.
- > Vente de gâteaux cuisinés par les élèves
- > Comb'images : rencontre et travail avec un auteur de BD (Laurent BORDIER) pour la classe de CE2-CM1, sur le thème du Moyen-âge.

Pour la fin d'année

- > Élémentaire : voyage scolaire du 13 au 15 juin

Date de réunion d'information communiquée très prochainement

Dossier de demande (inspection académique) + prévisionnel de budget presque complets

Financement (18 600€ au total) : coopérative scolaire, commune de Loubeyrat, communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, OCCE 63, Amicale scolaire & familles

- > Maternelle : 2 sorties

Château de La Bâtisse (visite et ateliers)

Journée orientation et sortie pédestre au chemin Fais'art

- > Pas de spectacle de fin d'année, l'école ouvrira ses portes pour faire partager les affichages, créations, exposés... créés par les élèves.

Pour l'année prochaine

Le conservatoire des espaces naturels d'Auvergne (CEN) va accompagner l'école de Loubeyrat dans la création d'une aire terrestre éducative (ATE). Lorène GACHET, qui

était déjà intervenu dans l'école pour étudier la zone humide de Grandville, travaille actuellement avec l'équipe enseignante et la commune de Loubeyrat afin de mettre en place cette ATE. Le but serait de s'emparer d'un espace naturel, mis à disposition par la commune, pour en faire un diagnostic (faune, flore, relations avec les milieux environnants...) puis de prendre des décisions de gestion, d'aménagement... Ce travail serait mené par une classe de grands (CM1-CM2), mais toute l'école serait impliquée. Accompagnés et armés scientifiquement, ce sont les élèves qui devraient eux-mêmes proposer leurs choix et décisions. Projet en construction...

Enseignement musical

L'école vient de profiter, pour la deuxième année scolaire, de l'appui d'Emmanuel Falvard (professeur de musique à l'union musicale en Combrailles des Ancizes). Ses interventions, financées par la commune de Loubeyrat, s'étalent sur 18 semaines et apportent une qualité majeure à cet enseignement. En accord avec les enseignants de l'école, "Manu" mène des activités d'écoute, de production, de mises en situation corporelles... à tous les élèves de la PS au CM2. A partir du CP, des séances de chant/chorale ont également lieu. Le budget alloué à ces interventions est voté chaque année par le conseil municipal. A noter que, dans le prévisionnel initial, l'Année 3 serait identique aux années 1 et 2, mais que l'Année 4 serait étalée sur 36 semaines, avec en plus de la pratique instrumentale.

Médical

- › Mme BERNARD-FOURIS, médecin de l'éducation nationale, est intervenue (comme chaque année) pour des élèves ayant des besoins scolaires spécifiques.
- › Selon les besoins, elle pourrait également programmer une visite pour des élèves de GS.
- › Une visite médicale (PMI) a eu lieu en début d'année scolaire pour les élèves de MS. Les conditions sanitaires de l'année dernière n'avaient pas permis de faire ces visites en PS.
- › La PMI a programmé les visites médicales des actuels élèves de PS le 15 mars

Situation sanitaire

- › La période de janvier-février a été très lourde à gérer, pour tout le monde, à cause du covid
- › Au total, 52 cas positifs chez les élèves ont été signalés sur le temps scolaires (d'autres ont eu le covid sur des temps de vacances)
- › Des enseignants ont été absents pour raison de covid
- › Des personnels communaux et intercommunaux ont aussi été absents pour les mêmes raisons
- › Ces perturbations ont pesé fort sur les familles, pour les procédures de tests, mais aussi et surtout en raison des nombreuses fermetures de classes par arrêtés préfectoraux (15 au total) en raison d'un manque important d'enseignants remplaçants sur le département (90 à 100 classes non remplacées chaque jour) → Un grand merci aux familles pour leur compréhension de la situation, et leur adaptabilité

› Ces perturbations ont aussi pesé durant ces semaines sur l'enseignement, car les classes ont fonctionné à effectif incomplet. Il a fallu adapter le rythme en reportant, par exemple, toutes les notions nouvelles ou importantes. L'équipe enseignante apprécie de pouvoir, enfin, retravailler correctement aujourd'hui.

› Enfin, elles ont pesé très fort sur les personnels des temps périscolaires. En effectif très réduit, chacun a été contraint de suppléer, à tour de rôle, aux absences des autres, dans un esprit d'entraide. Des choix difficiles ont dû être faits par la commune, ponctuellement, comme la réduction de l'amplitude de la garderie. De nombreux plannings ont dû être faits, souvent dans l'urgence, par Hélène Michel pour réorganiser les services. Les élus, très réactifs, ont fait appel à des renforts extérieurs pour le ménage de l'école, ou pour étoffer l'équipe des personnels lorsqu'elle était dans la difficulté numérique.

› Aujourd'hui, pour la première fois depuis des mois, nous pouvons relâcher des points essentiels que sont le port du masque et le brassage des élèves.

Absentéisme des enseignants et non remplacement

Le problème du non remplacement des enseignants est soulevé par toutes les parties. Si chacun s'accorde à dire que la situation de crise sanitaire est exceptionnelle, il faut tout de même noter que ce problème n'est pas nouveau, et semble aller en se dégradant. Les représentants de parents d'élèves se souviennent avoir écrit à l'inspection académique il y a 3 ans pour manifester leur mécontentement quant à ce problème.

Depuis le 14 mars et pour une semaine, une enseignante de l'école est absente pour maladie et aucun enseignant ne peut être affecté par l'inspection académique à l'école. Le Conseil d'école estime que cette situation est très difficilement acceptable, en particulier pour une classe qui a déjà subi plusieurs fermetures durant cette année scolaire. Depuis le 14 mars également, le protocole sanitaire permet à nouveau de brasser les élèves. Il n'y a alors plus de fermeture de classe par arrêté préfectoral. Officiellement, l'école est donc tenue d'accueillir les élèves de la classe concernée et de les répartir dans les classes restantes. L'équipe enseignante insiste sur le fait que cette situation est préjudiciable pour ces élèves-là, mais également pour l'enseignement dans les classes accueillantes qui voient leur organisation perturbée. Ce "dépannage" sur 1 journée est réalisable, mais il l'est beaucoup moins sur plusieurs jours. Voilà pourquoi le conseil des maîtres, et en particulier M le Directeur, assume pleinement le fait de demander aux familles qui le peuvent de garder leur enfant lors de l'absence d'un enseignant dans une classe. Bien entendu, ce n'est pas aux familles de pallier à ce manque, et cette demande de garde d'enfant n'a aucun caractère obligatoire.

Evaluation nationales

- › Au mois de janvier, la deuxième tranche des évaluations nationales de CP devait avoir lieu. Devant les difficultés sanitaires, la période de passation a été reportée au mois de mars (7 au 18 mars)
- › Après les semaines compliquées de janvier-février, le conseil des maîtres de l'école a décidé de donner la priorité à une reprise intense des enseignements dans la classe de CP-

CE1. Ainsi, Mme GAILLARD ne consacrera des temps pour le passage de ces évaluations que lorsque ses enseignements "classiques" lui permettront d'en dégager.

2- LIAISON ECOLE-COLLEGE

- > Des échanges ont eu lieu sur des défis mathématiques
- > Les conditions sanitaires ont perturbé les actions mises en place habituellement.
- > Les conseils de cycles 3 (entre enseignants des écoles du secteur de collège et professeurs du collège) ont également dû être reportés.

3- PERISCOLAIRE

Restauration scolaire

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)
- > Réflexion sur l'amélioration des conditions de restauration : des devis ont été faits pour l'insonorisation des deux salles de réfectoire (dans l'école et dans le gymnase sous l'école). En parallèle, des demandes de subventions ont aussi été lancées. Aucune décision n'a pour le moment été arrêtée par la commune.

TAP

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)
- > Marché de Noël des TAP par correspondance, dont la recette a été versée à la coopérative scolaire (350€)
- > Comme pour l'école, la période de janvier-février a été très compliquée, avec des effectifs d'élèves très irréguliers et imprévisibles, et des absences de personnels et intervenants.
- > Nouvelle intervenante (Marilyne) en théâtre
- > Les TAP prévoient de se joindre à l'ouverture de l'école par l'équipe enseignante en fin d'année scolaire pour proposer des expositions.

Garderie

- > Service communal (Loubeyrat)

Facturation - Garderie & restauration scolaire

- > Les problèmes soulevés en début d'année ont été réglés. La facturation est à jour.

4- GROUPE SCOLAIRE

Travaux et aménagements

- > RADON : les capteurs de radons ont été installés dans les zones "problématiques de l'école". Un relevé périodique est réalisé. Pour le moment, la simple aération des pièces semble être efficace. Les pièces les plus concernées sont : le gymnase sous l'école (réfectoire), la salle pluriactivités, et la salle des maîtres.
- > Des dalles amortissantes ont été posées sous la structure de la cour maternelle.

- > Des étagères et rayonnages supplémentaires ont été installés dans les classes
- > Plantation d'arbres. Grâce à la collaboration de l'équipe enseignante, de la commune de Loubeyrat (mise à disposition, réalisation des trous...) et de l'association Combrailles Durables (financement), 4 arbres ont été plantés dans la cour "des grands" (1 polonia, 1 pin sylvestre, 1 hêtre, et 1 pommier).

Comme un symbole pour sa mémoire et son engagement associatif sur sa commune de Marsat (fête de la pomme notamment), l'équipe enseignante a financé la plantation du pommier pour le dédier à leur défunt collègue Gérard PRADIER ("Maitre Gérard"), ancien membre du RASED.

Pour rappel, la zone choisie est la seule compatible avec des plantations de végétaux, tout le reste des cours étant soit en rocher, soit occupé par des réseaux.

- > Une réflexion sera continuée pour l'éventuel apport d'autres aménagements végétalisés.

Précision des élus de la commune :

- > Projet d'aménagement du parc sportif multigénérationnel : les élèves avaient été sollicités pour donner leur avis sur le projet et/ou proposer des modifications. Des subventions du département (40 000€) et de la région (40 000€) ont été obtenues. Une autre demande est en cours auprès de l'Agence nationale du sport (74 000€). Les appels d'offres ont été lancés et la décision finale viendra avec le financement définitif.
- > Conseil municipal de jeunes : 1^{er} réunion mercredi 16 à 18h en mairie - 3 candidats - 11-16 ans

Numérique

Le sujet du contrat de maintenance numérique à l'école n'a pas d'éléments nouveaux.

Localisation de l'école

- > Le groupe scolaire est déjà signalé par des panneaux dans le bourg.
- > De manière générale (pour le passage de la fibre), un adressage est en cours de réalisation sur la commune de Loubeyrat (noms de rues, numéros), ce qui va améliorer la localisation par GPS.

5- PARTENAIRES

Coopérative scolaire

- > Le solde actuel est de 11 000€ environ, mais il sera entièrement utilisé pour le règlement des sorties et voyages.

Commune de Loubeyrat

- > 38 euros par élève pour l'achat des fournitures scolaires.
- > Les subventions à la coopérative scolaire n'ont pas été versées lors des deux années scolaires précédentes en raison de la baisse d'activité de la coopérative scolaire (sorties scolaires). En janvier 2022, la commune a souhaité rattraper ces versements en allouant

3 000€ de subvention à la coopérative scolaire afin d'aider au financement des voyages et sorties de fin d'année.

> Désormais, le versement de la subvention à la coopérative scolaire se fera sur présentation d'un projet concret pour répondre au cadre réglementaire.

Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

> Versement d'une subvention de 1 135€ à la coopérative scolaire pour aider au financement des voyages et sorties de fin d'année.

OCCE 63

> Une demande de subvention de 450€ a été transmise. Elle semble correspondre aux critères coopératifs de l'OCCE et sera étudiée en commission

Amicale scolaire

> Versement de 2 subventions de 5 000€ puis 1 300€ à la coopérative scolaire. Ces sommes seront utilisées afin d'aider au financement des voyages et sorties de fin d'année, mais aussi pour les frais pédagogiques courants.

Compagnie La P'tite Fabrique de Cirque

> L'équipe enseignante avait eu pour projet d'organiser des représentations du spectacle 2 COMME 1 ACCORD, de la compagnie. Les conditions sanitaires l'ont contrainte à abandonner cette idée.

> La compagnie a décidé de prendre en charge cette organisation, avec pour but de reverser à la coopérative scolaire l'intégralité des bénéfices de la billetterie. En plus d'avoir offert un excellent moment aux spectateurs, la compagnie a pu verser 1 000€ à la coopérative scolaire. Un grand merci !

12- PROJECTION 2022-2023

> L'effectif de l'école (137 élèves actuellement) va rester stable pour l'année prochaine.
> M Lénat, accaparé par la gestion du covid depuis plusieurs semaines, va désormais prendre contact (courant mars) avec les familles ayant des enfants à inscrire à l'école.
> Si vous avez connaissance de familles dans ce cas sur la commune de Loubeyrat, n'hésitez pas à les inviter à prendre contact avec M Lénat (09.61.02.73.34 ou ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr)

Fait le 18/03/2022

Secrétaire de séance
M Lénat

Président de séance
M Lénat

Ecole primaire de LOUBEYRAT
Le Suquet - 63410 Loubeyrat
09.61.02.73.34
Circonscription Riom-Combrailles